



# COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 8 juin 2026

Dans le cadre du Plan de Transformation et d'Investissement pour la Corse (PTIC) en date du 26 avril 2021, le Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia et le Préfet de Corse, ont signé ce lundi 8 juin 2026, **le contrat de projet relatif au développement du premier segment de voies douces sur son territoire.**

## Un projet structurant pour le territoire

Face à l'évolution des modes de déplacement et afin de répondre aux enjeux de transition écologique, la CAB engage un programme ambitieux de développement des voies douces.

Ce projet vise à offrir aux habitants des alternatives de déplacement, accessibles et respectueuses de l'environnement, tout en améliorant la qualité de vie sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, il permettra de relier le territoire de la CAB aux territoires voisins de Marana Golu et du Cap Corse.

Dans le droit fil de l'adoption du **schéma communautaire** des liaisons douces en octobre 2021, ce contrat a pour objectif de mettre en œuvre les 2 premières des 4 phases qui permettront, une fois toutes réalisées, d'avoir sur notre territoire **plus de 18km de voies douces pour un montant total de 17,9M€.**

Ces **2 premières phases**, d'un montant de **9,2M€** bénéficieront d'un taux de subvention au titre du PTIC de 70% soit **6,5M€ de la part de l'Etat et 2,7M€ de la Communauté d'Agglomération de Bastia.**

La phase 1, qui démarrera en septembre 2026, est constituée de 4 segments :

- Bastia : « Route Royale / A Rinella »
- Bastia : « Route Royale / A Rinella phase 2 »
- Bastia : « Zone Activité Erbaiolu »
- Furiani : « Parc Luccianella »

Enfin, la phase 2, qui démarrera en 2028, sera constituée elle, de 6 segments :

- Furiani : « Voie ferrée – Route du stade »
- Furiani : « Lagune »
- Furiani : « Chemin des pépinières »
- Furiani : « Requalification Route de la Marana »
- Bastia : « Toga »
- E Ville : « Mimosa »